



CHARTRE DU JOUEUR (MINEUR)

3MHB

MOULINS LES METZ MOSELLE

HANDBALL

Le plaisir du jeu est l'une des priorités du club. Tous les licenciés du club, y compris les parents, doivent conjuguer leurs efforts pour y contribuer. Parce que le handball est un sport collectif et que je représente mon club et véhicule ses valeurs et son image.

Le jeune joueur s'engage à :

- Respecter l'entraîneur et les dirigeants : (horaires, comportement, langage, tenue de sport, cheveux attachés, bijoux, portable ...).
- respecter les règles du Handball et les directives sportives présentées par l'entraîneur. • respecter les autres joueurs, adversaires et arbitres.
- Refuser toutes formes de tricheries et de violence.
- Prévenir l'entraîneur lorsque, exceptionnellement, il ne peut pas assister aux entraînements ou ne peut pas répondre favorablement à une convocation pour un match
- respecter le matériel du club et maillot, des gardiens du gymnase et des équipements municipaux mis à disposition par notre ville et lors des déplacements.
- Laisser en état de propreté permanent les vestiaires, gradins, locaux et abords du terrain : tous détritrus doivent être jetés dans les poubelles. (bouteilles, papiers...)
- Etre à jour des documents nécessaires et obligatoires à l'établissement des licences pour pouvoir participer aux compétitions ainsi qu'au règlement au plus tard 3 semaines après mon premier entraînement sinon je n'aurais plus accès à ce dernier.
- S'investir dans la vie du club

Les parents s'engagent à :

- accepter de participer eux-mêmes aux déplacements, à tour de rôle, de l'équipe à laquelle appartient leur enfant ainsi qu'au lavage des maillots de l'équipe. Il convient toutefois au conducteur de veiller à être assuré pour le transport de joueurs ou d'accompagnateurs ne faisant pas partie de la famille.

- être sollicité à tenir la buvette et préparer des gâteaux lors des matchs/tournois de leur enfant à domicile.
- être les bienvenus pour participer eux-mêmes et faire participer leur enfant à la vie du club : soirées, tournois, animations et ce afin de prendre des responsabilités et aider à l'autofinancement du club.
- véhiculer une bonne image du club par un esprit de fair-play, de respect des adversaires et des arbitres dans notre salle comme à l'extérieur.
- Etre sollicité pour aider l'entraîneur de leur enfant : coaching, table de marque, licence, buvette, rangement...etc.
- Ne jamais déposer son enfant sans s'assurer qu'il soit sous la responsabilité d'un entraîneur et le récupérer à l'heure prévue.
- Etre à jour dans les documents nécessaires et obligatoires à l'établissement de sa licence pour pouvoir participer aux compétitions au plus tard 3 semaines après mon premier entraînement sinon je n'aurais plus accès à ce dernier.
- A faire respecter les différents points d'engagement de son enfant licencié cité ci-dessus. 3MHB MOULINS-LES-METZ décline toute responsabilité pour les accidents survenant en dehors des tranches horaires d'entraînement et de matchs.

Discipline :

- Une commission de discipline interne au club décide des mesures à prendre à l'encontre du licencié s'il est exclu directement par l'arbitre lors d'un match pour propos injurieux, grossiers ou comportement antisportif, ou s'il fait l'objet d'un rapport d'arbitrage pour ces mêmes motifs. Cette commission se réunit également en cas de mauvais comportement dans l'enceinte sportive ou lors des déplacements à l'extérieur.
- Si, suite à un incident tel que ceux décrits ci-dessus, le club est soumis à une amende financière par les instances dirigeantes du handball (Fédération française, Ligue Lorraine, Comité de Moselle) ou de la mairie. La commission de discipline convoquera le licencié incriminé pour l'entendre sur les faits qui lui sont reprochés et statuera sur une éventuelle sanction envers celui-ci. La facture sera à la charge des parents.
- S'engage à ne pas mettre en cause l'image du club de 3MHB MOULINS-LES-METZ dans les lieux publics ainsi que sur tous supports informatique (facebook, twitter, internet...)
- S'engage à lire le règlement intérieur à disposition sur le site de 3MHB MOULINS-LES-METZ ou sur demande auprès de l'encadrement.

Le projet social et sportif de 3MHB MOULINS-LES-METZ intègre la participation de tous afin de ne pas considérer le club comme un espace de simple consommation sportive. Pour que le club vive il faut développer un esprit bénévole et de solidarité en tant que joueur amateur, dirigeant et entraîneur et même au niveau professionnel où il s'agira de s'investir dans la vie du club. J'ai bien pris en compte les différents points du club de 3MHB MOULINS-LES-METZ et je m'engage à les respecter.

Signature :

**3MHB MOULINS LES
METZ**

Le Président.

Le licencié :

Prénom :

Nom :.....

Le représentant légal si licencié mineur

Prénom :

Nom :.....

Signature, précédée de la mention « Lu et approuvé » et de la date :